



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC¹

À LA CHARGE DU

APPARTEMENTS

Jusqu'à	100 000 €	10 000 €	vendeur
De 100 000 € à	150 000 €	15 000 €	vendeur
De 150 000 € à	200 000 €	20 000 €	vendeur
De 200 000 € à	1 000 000 €	9%	vendeur
De € à	€		

MAISON / VILLA

Jusqu'à	100 000 €	10 000 €	vendeur
De 100 000 € à	150 000 €	15 000 €	vendeur
De 150 000 € à	200 000 €	20 000 €	vendeur
De 200 000 € à	1 000 000 €	9%	vendeur
De € à	€		

LOCAL COMMERCIAL (MURS)

Jusqu'à	100 000 €	10 000 €	vendeur
De 100 000 € à	150 000 €	15 000 €	vendeur
De 150 000 € à	200 000 €	20 000 €	vendeur
De 200 000 € à	1 000 000 €	9%	vendeur
De € à	€		

FONDS DE COMMERCE

Jusqu'à	100 000 €	10 000 €	vendeur
De 100 000 € à	150 000 €	15 000 €	vendeur
De 150 000 € à	200 000 €	20 000 €	vendeur
De 200 000 € à	1 000 000 €	9%	vendeur
De € à	€		

TERRAINS À BÂTIR

Jusqu'à	100 000 €	10 000 €	vendeur
De 100 000 € à	150 000 €	15 000 €	vendeur
De 150 000 € à	200 000 €	20 000 €	vendeur
De 200 000 € à	1 000 000 €	9%	vendeur
De € à	€		

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

Sainte Anne Immo, 79 rue Jules Bami à AMIENS, société à responsabilité limitée au capital de 120 000 €, SIRET/SIREN 803871555 RCS Amiens Carte Professionnelle CPI 80012016000013261 délivrée à AMIENS. Agence Immobilière, garant GALIAN au 89 rue La Boétie 75 009 PARIS.

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

¹ Tout au plus en valeur de % incluse. V'indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au 18 / 02 / 2019